



LE SERVICE DU PATRIMOINE NATUREL - SPN -

Inventorier - Gérer - Analyser - Diffuser





Le SPN en chiffres

75 personnes
dont 11 sont
"partagées" avec des
services de recherche
du Muséum

Plus de **50** études
ou expertises menées
chaque année

27 chapitres de la
Liste rouge nationale
produits avec l'UICN
(dont 14 en Outre-mer),
plus de 3950 espèces
évaluées

60 partenariats
avec des réseaux
naturalistes

+ 900 avis CITES
(Convention sur le
commerce international
des espèces sauvages
menacées d'extinction)
chaque année par
l'autorité scientifique

8 applications
d'acquisition et de
gestion de données
d'envergure nationale

12 inventaires
nationaux pilotés
ou co-pilotés en cours

+ 200 interventions
dans des séminaires
ou colloques chaque
année

20^{aine} de
représentations
dans des réunions
internationales
chaque année

DE LA CONNAISSANCE À LA **CONSERVATION** DE LA NATURE

La mission d'expertise du Muséum

Mission statutaire du Muséum, l'expertise s'inscrit dans une logique de développement durable et de conservation de la nature. Elle consiste à fournir un appui scientifique à des acteurs français et internationaux, publics ou privés, pour l'élaboration de politiques de conservation de la nature, la caractérisation de l'état de conservation d'espèces, d'habitats ou d'écosystèmes, le développement d'indicateurs, et l'évaluation de l'impact de projets ou activités nouvelles.

La principale spécificité de cette mission tient à la nécessité de conjuguer rigueur scientifique et compréhension des problématiques des demandeurs. Grâce à sa capacité à associer ces deux exigences, le Muséum est au cœur du dispositif national et des réseaux internationaux de connaissance sur la nature.

Coordonnée par la direction déléguée au développement durable, à la conservation de la nature et à l'expertise, cette mission est réalisée par le Service du Patrimoine Naturel et les équipes de recherche.

Objectif

À travers son activité d'étude et d'expertise sur la biodiversité (faune, flore et habitat) et la géodiversité françaises (terre, mer, métropole et outre-mer), le SPN a pour objectif d'aider les décideurs et le public à mieux connaître notre patrimoine naturel, pour *in fine*, favoriser sa préservation.

Défis

Dans un contexte où les dégradations de la biodiversité sont souvent liées à un manque de connaissance, le SPN doit relever plusieurs défis :

- mobiliser de nombreux acteurs, naturalistes et chercheurs,
- intégrer des connaissances dispersées et hétérogènes,
- apporter des solutions opérationnelles pour en favoriser l'accessibilité.

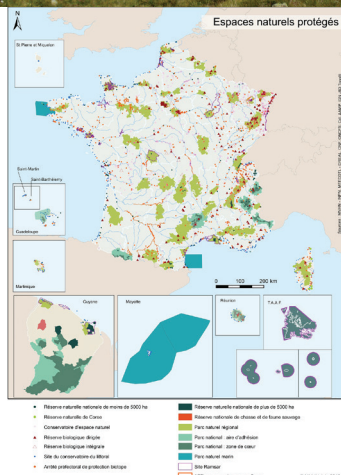
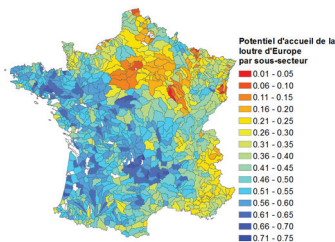
Missions

Le SPN concrétise son action à travers trois missions :

- synthétiser et diffuser les informations sur le patrimoine naturel,
- conduire ou accompagner scientifiquement des grands programmes,
- évaluer l'état de la nature.



En savoir +
spn.mnhn.fr



Le SPN développe et met à disposition de la communauté scientifique, des naturalistes et des gestionnaires des outils de collecte, de gestion et de diffusion des informations concernant le patrimoine naturel (référentiels taxonomiques, habitats et espaces, protocoles, logiciels, etc.).

Le SPN anime et coordonne les réseaux de collecte d'informations dans le cadre de l'inventaire du patrimoine naturel français. Il s'appuie sur un large réseau de partenaires (experts, gestionnaires, associations, etc.) afin de mener à bien ses missions.

Le SPN gère l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) et les bases de données qui s'y rapportent ; les informations y sont centralisées, sauvegardées et accessibles pour les opérations d'analyse et de synthèse.

Le SPN diffuse les connaissances relatives au patrimoine naturel national pour les mettre à disposition de tous sous les formes les plus adaptées (publications, téléchargement, service web, cartes, site internet...).

Le SPN appuie les politiques publiques nationales et internationales en matière de conservation de la biodiversité. Il réalise le suivi, la méthodologie et la validation scientifique des grands programmes nationaux.

Le SPN accompagne les partenaires dans la gestion de la connaissance et la valorisation scientifique des données qui conduisent à des recommandations en faveur de la biodiversité. Le SPN soutient ainsi des acteurs français ou internationaux, publics ou privés en appui à leurs politiques de conservation de la nature.

CONTRIBUTION SCIENTIFIQUE AUX GRANDS PROGRAMMES NATIONAUX QUELQUES EXEMPLES...

Les inventaires nationaux

Depuis 1979, à la demande du Ministère en charge de l'Écologie, le Muséum national d'Histoire naturelle collecte et organise des données sur la faune et la flore de France métropolitaine et des Collectivités d'outre-mer. Le SPN organise et diffuse ces données dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel et via l'édition d'Atlas.

Référentiel taxonomique national (TAXREF)

Le SPN développe ce référentiel qui liste les noms scientifiques et vernaculaires de l'ensemble des êtres vivants signalés en France. Grâce à l'utilisation de normes communes, et en lien avec les référentiels européens et internationaux, TAXREF est l'outil indispensable pour la gestion de l'information naturaliste nationale.

Liste rouge nationale

Depuis 2007, le SPN et l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) se sont associés pour réaliser la liste rouge nationale des espèces menacées en France. Ils organisent également la validation des listes régionales en association avec la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux (FCBN) et France Nature Environnement (FNE).

Natura 2000 et état de conservation

Ce réseau européen de sites écologiques de conservation des habitats et des espèces couvre actuellement 12 % du territoire métropolitain. Le SPN est chargé de valider, gérer et diffuser l'information sur les sites français (terre et mer). Il est aussi en charge des bilans périodiques de l'état des habitats et espèces visés.

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Depuis 30 ans, le SPN définit le cadre méthodologique afin de garantir la cohérence nationale de ce programme. Il assure la validation et la mise à disposition de l'ensemble des informations sur les espaces abritant un patrimoine biologique remarquable aussi bien sur la partie marine que terrestre.

Trame verte et bleue (TVB)

Issu du Grenelle de l'environnement, ce programme développe un réseau écologique intégré dans l'aménagement du territoire. Le SPN contribue à sa mise en oeuvre et à la définition de critères de cohérence nationale pour les schémas qui sont élaborés à l'échelle régionale.

Evaluation des milieux humides et aquatiques

Le SPN apporte son expertise, en particulier dans un partenariat avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA), pour définir des indicateurs biologiques de qualité des eaux dans les DOM et pour évaluer les fonctions des zones humides.

Système d'Information sur la nature et les Paysages (SINP) et Observatoire National de la Biodiversité (ONB)

Le SPN représente le MNHN dans des groupes de travail pour la mise en place du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). Il développe des indicateurs pour l'Observatoire National de la Biodiversité (ONB) et assure le secrétariat de la coordination scientifique et technique du SINP-ONB.



L'INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE NATUREL (INPN)

Un outil partenarial au service de la connaissance et de la diffusion

Vaste programme d'inventaire pour gérer et diffuser des informations de référence sur les espèces animales et végétales actuelles et anciennes, continentales et marines, les habitats naturels, les espaces protégés et le patrimoine géologique, en métropole et en outre-mer, l'INPN constitue la référence nationale de l'information relative à la biodiversité. C'est le fruit d'un travail continu qui associe l'État, les scientifiques, les naturalistes et les associations de protection de la nature en vue d'établir une synthèse sur le patrimoine naturel en France. Il est devenu en 2013 la plateforme nationale du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

Mutualiser

L'INPN permet de mutualiser au niveau national des données de métropole et d'outre-mer qui étaient jusqu'à présent dispersées sur l'ensemble du territoire. Il les rend ainsi exploitables pour l'expertise et l'élaboration des stratégies de conservation. L'INPN rassemble également des données internationales relatives au patrimoine naturel français.

Structurer

Afin de gérer et de faciliter l'accès à cette source d'informations, l'INPN unifie les données à l'aide de référentiels taxonomiques, géographiques et administratifs. Chacun peut ainsi accéder à l'information sur les espaces protégés, les espèces, les habitats : statuts de protection, états de conservation, répartition, etc.

Diffuser

Depuis 2005, le site internet de l'INPN diffuse les informations sur le patrimoine naturel français. Les internautes y retrouvent des fiches complètes et synthétiques sur les espèces de métropole et d'outre-mer.

L'INPN EN CHIFFRES

- + de 14 millions de données diffusées
- + de 4 000 000 données de synthèse communales
- + de 3 200 000 données de synthèse en maille 10 x 10 kilomètres
- + de 145 000 espèces et 370 000 synonymes
- + de 26 000 espèces métropolitaines avec au moins une donnée d'occurrence
- + de 18 000 contours de ZNIEFF et descriptions associées
- + de 2 850 contours d'espaces protégés et descriptions associées
- + de 1 750 contours de sites Natura 2000 et descriptions associées
- + de 20 référentiels et correspondances d'habitats terrestres et marins
- + de 2 400 sites archéologiques
- + de 110 000 connexions par mois
- + de 6,5 millions de pages vues par an





Le SPN

DIRECTION

Comité
de pilotage
Scientifique

Gestion
et
secrétariat

8 pôles thématiques

Espèces

expertise, inventaire,
plan d'action,
Liste rouge,
espèces invasives...

Espaces

Natura 2000, ZNIEFF,
base espaces protégés,
zones humides,
géologie...

Système d'information

applications,
bases de données, SIG,
logistique, web...

Connaissance

cartographie des
habitats, CarNET B,
INPN/SINP...

Conservation

évaluation
Natura 2000, TVB...

Marin

méthodologies,
expertises habitats,
IFRECOR...

TAXREF

référentiel
taxonomique, bases de
connaissance

CITES

autorité scientifique
CITES

QUELQUES DATES-CLÉS

1979 Première chaire d'écologie appliquée au Muséum et création du Secrétariat de la Faune et de la Flore (SFF), devenu Service du Patrimoine Naturel.

1994 Désignation du Muséum comme Centre national de référence pour la nature.

1995 Création du Service du Patrimoine Naturel (SPN) et de l'Institut d'écologie et de gestion de la biodiversité (IEGB).

2002 L'article L. 411-5 du code de l'environnement confie au Muséum la responsabilité scientifique de l'Inventaire du Patrimoine Naturel.

2002 Création du département Ecologie et gestion de la biodiversité. Le SPN est alors rattaché à l'unité Inventaire et suivi de la biodiversité.

2003 Lancement du programme de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

2005 Lancement du site internet de l'INPN

2010 Transformation du SPN en service commun au Muséum puis rattachement à la Direction déléguée au développement durable, à la Conservation de la Nature et à l'Expertise au sein de la Direction de la Recherche, de l'Expertise et de la Valorisation (DIREV).

2011 Création du comité de pilotage scientifique.

2012 Création du comité d'orientation de l'INPN afin d'associer pleinement ministères, têtes de réseaux et associations nationales dans les évolutions futures du programme.

2013 L'INPN devient plateforme nationale du SINP.

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du Patrimoine Naturel

Il repose sur une équipe d'environ 75 personnes, experts naturalistes, gestionnaires de projets, géomaticiens et informaticiens, qui travaillent en équipes pluridisciplinaires associant expertise, recherche et développement. L'organisation du service en pôles thématiques permet la réactivité importante et l'adaptation des méthodes de travail aux enjeux. Le financement de ses missions est assuré par le Ministère en charge de l'Écologie, par d'autres ministères et établissements publics, ainsi que par quelques partenariats privés.

Un comité de pilotage scientifique

Associant des chercheurs de l'établissement, il accompagne le SPN sur le plan scientifique et favorise une coopération étroite avec les équipes de recherche.



UNE CONSTRUCTION **COLLECTIVE** DE LA CONNAISSANCE

Le SPN travaille avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité et fournit des outils au service de la communauté naturaliste. Il se positionne ainsi dans la recherche de solutions concrètes aux questions des décideurs, jouant un rôle d'interface entre la recherche et le monde des naturalistes. Positionné sur les enjeux nationaux et internationaux, le SPN développe des outils qu'il implémente au niveau local ou régional.



MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Service du Patrimoine Naturel

36 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CP 41
75231 Paris cedex 05
Tél : 01 71 21 46 35
webspn@mnhn.fr
www.spn.mnhn.fr

CONTACTS

■ Service du Patrimoine Naturel

Directeur | Jean-Philippe SIBLET | siblet@mnhn.fr
Directeur adjoint et pôle Connaissance | Laurent PONCET | poncet@mnhn.fr
Directeur adjoint et pôle Conservation | Julien TOUROULT | touroult@mnhn.fr
Pôle Espèces | Patrick HAFFNER | haffner@mnhn.fr
Pôle Espaces | Katia HERARD | herard@mnhn.fr
Pôle Marin | Annabelle AISH | aaish@mnhn.fr
Pôle Système d'Information | Frédéric VEST | vest@mnhn.fr
Pôle Référentiels | Olivier GARGOMINY | gargo@mnhn.fr
Pôle CITES | Geneviève HUMBERT | humbert@mnhn.fr

■ Direction déléguée au développement durable, à la conservation de la nature et à l'expertise

Directeur | Vincent GRAFFIN | vgraffin@mnhn.fr